

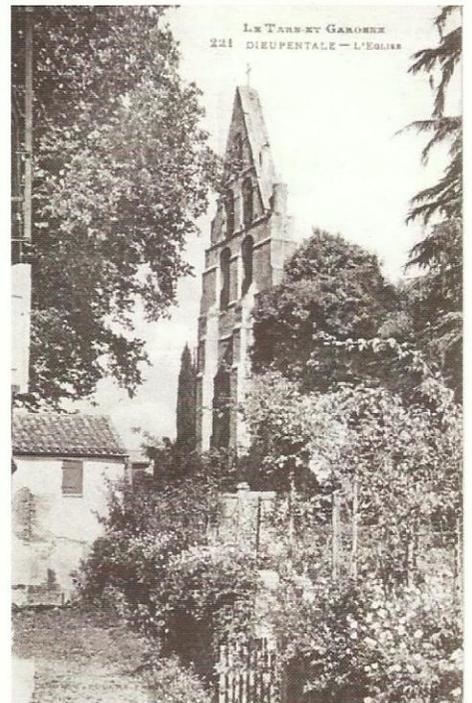


ANNEE 2006

# DIEUPENTALE BULLETIN COMMUNAL



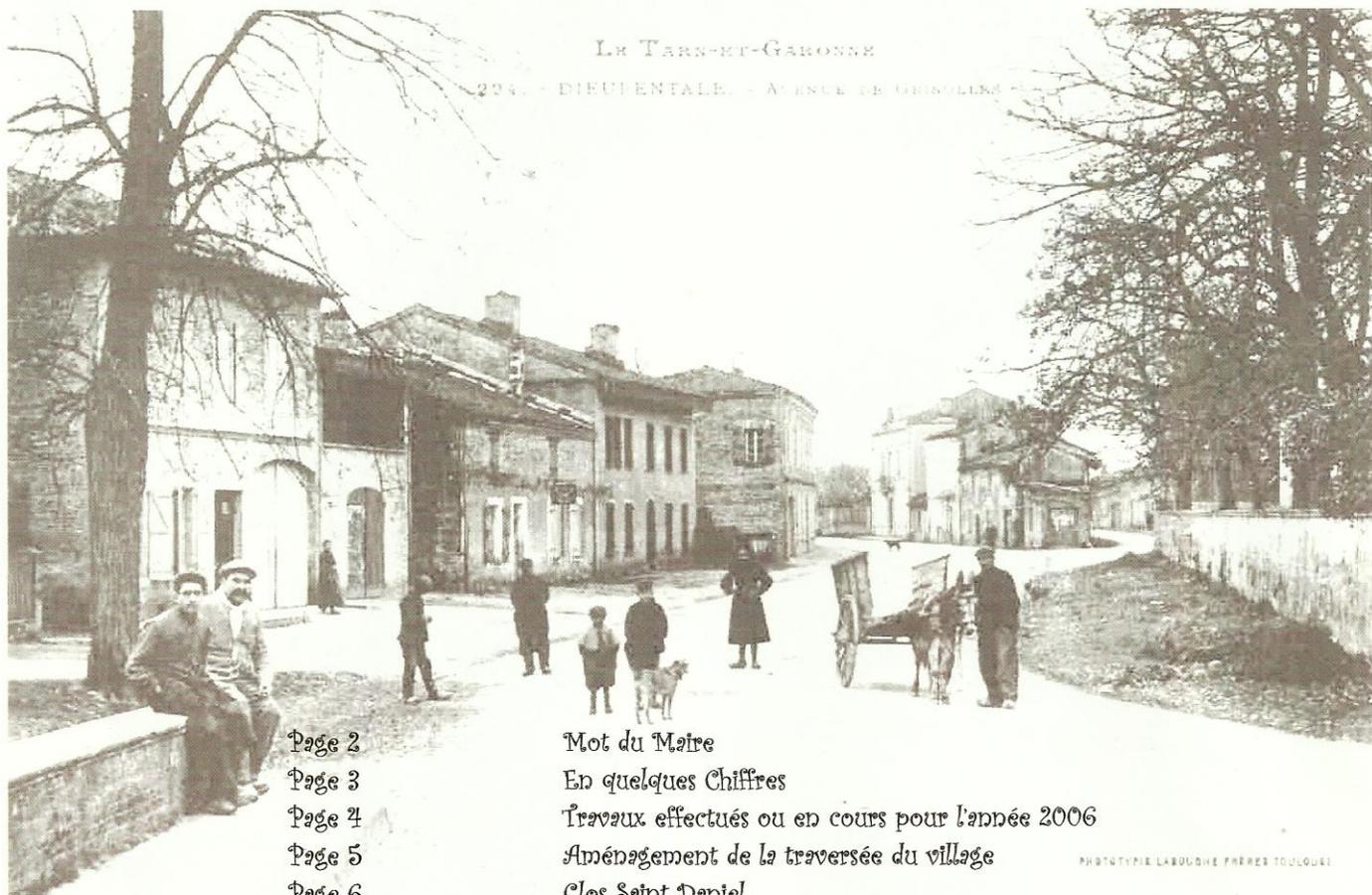
● DIEUPENTALE



# S o m m a i r e

LE TARN-ET-GARONNE

204 - DIEUPENTALE - AVENUE DE GRÉVILLE



Page 2	Mot du Maire
Page 3	En quelques Chiffres
Page 4	Travaux effectués ou en cours pour l'année 2006
Page 5	Amenagement de la traversée du village
Page 6	Clos Saint Daniel
Page 7 - 8	Cantine
Page 9	Charte paysagère et architecturale
Page 10	Pour information
Page 11	AMAD
Page 12	CCIGV
Page 13	Les 4 taxes
Page 14	Permis de construire en cours
Page 15	SNCF
Page 16	Station d'épuration SMAG
Page 17 - 18 -19	Déchetterie
Page 20	Agir Garonne
Page 21 -22	Ecole
Page 23	Garderie
Page 24	Bibliothèque
Page 25	Association des Parents d'élèves
Page 26	Club des Aînés
Page 27	Centre de Budo Traditionnel
Page 28	Scion Dieupentalais
Page 29	Boules Dieupentalaise
Page 30	A.C.C.A de Dieupentale
Page 31	Association garde animaux
Page 32	Association Dieupentalaise Dessin et Peinture
Page 33	Informations
Page 34	Nos entreprises et nos commerces

PHOTOTYPIS LABOUDHE FRERES TOULOUSE

# Mot du Maire

Dieupentalais, Dieupentalaises,

En ce début d'année 2007, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Plusieurs lotissements et de nombreuses maisons individuelles ont en 2006 augmenté considérablement la population de notre village.

Je voudrai profiter de ce début d'année pour souhaiter à ces nouveaux Dieupentalais la bienvenue dans notre village.

Plusieurs travaux très importants ont été menés à bien au cours de 2006 et vont se poursuivre ou se terminer en 2007.

## L'école publique :

En 2006, le cabinet d'architecture SALOMON de Montauban a été retenu et les travaux d'esquisse et d'avant projet sommaire sont en cours de réalisation. Les travaux d'études géologiques sont en phase d'être terminés. Le projet se poursuivra en 2007 pour être opérationnel en 2008.

## La salle des fêtes et les places du village :

Enfin les études sont terminées !! Les marchés sont donnés et les travaux devront être terminés à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

## La traversée du village :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'Etat s'est déchargé des routes nationales et c'est le Conseil Général qui a dû prendre en charge notre projet ce qui a permis enfin le démarrage du chantier. Les travaux sont en cours pour une durée d'environ 4 mois.

## Les locaux du Clos Saint Daniel :

Plusieurs tranches de travaux sont envisagées :

- Les locaux commerciaux ( ancien restaurant ) : une partie est en cours de rénovation et est déjà louée.
- La bâtisse centrale prévue pour abriter les locaux de la future mairie, les travaux d'aménagement devraient commencer courant 2007.
- La rénovation de la partie annexe du bâtiment est prévue dans une 3<sup>ème</sup> tranche.

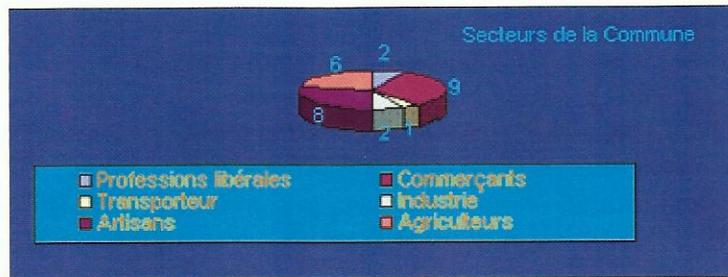
En 2007, nous nous efforcerons de mener à bien ces chantiers qui sont indispensables au développement de notre village.

Tout cela a un coût très important qui ne pourrait être supporté par nos habitants sans l'aide importante des diverses subventions qui nous sont accordées par le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Etat ; qu'ils en soient vivement remerciés.

Je conclurai en souhaitant à tous les Dieupentalais de trouver dans notre village la sécurité, la tranquillité et les services qu'ils espèrent et soyez assurés que le Conseil Municipal y consacrera toute son énergie.

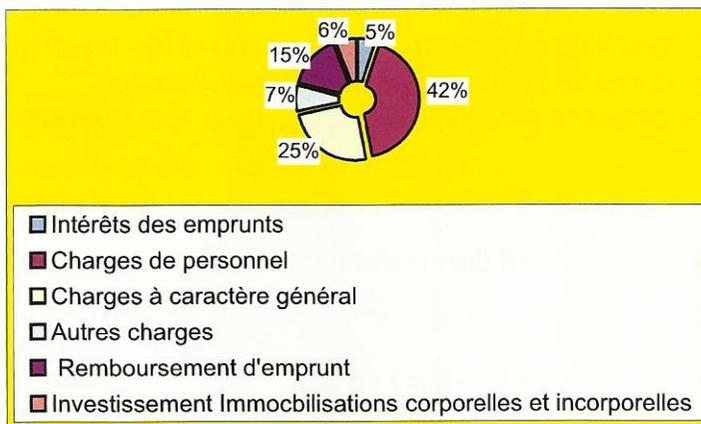
Le Maire  
Jean-Bernard LACAZE

## EN QUELQUES CHIFFRES



## DEPENSES

### Fonctionnement et Investissement

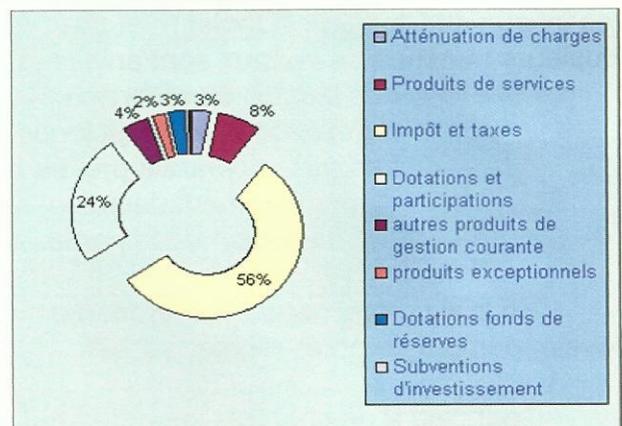


Intérêts des emprunts.....	30 669	□
Charges de personnel.....	253 485	□
Charges caractère général.....	150 490	□
Autres charges.....	43 993	□
Remboursst d'emprunts.....	91 263	□
Immo. Corporel.- Incorpor.	35 763	□

## RECETTES

### Fonctionnement et Investissement

Produits exceptionnels.....	12 468	□
Atténuation de charges.....	17 060	□
Dotations et participations.....	137 723	□
Produits de services.....	42 746	□
Autres produits gestion courante	24 517	□
Impôts et Taxes .....	313 246	□
Dotations Fonds de Réserves.....	17 309	□
Subventions d'investissement.....	2 346	□



### DETAIL DES PREVISIONS DES 4 TAXES



## RECTIFICATIF 2005

**L**e Conseil municipal remercie l'association "la boule Dieupentalaise" pour le don, d'un montant de 5 732.44 €, qu'elle a fait à la mairie, en novembre 2005.



## TRAVAUX EFFECTUES OU EN COURS POUR L'ANNEE 2006

### TRAVAUX DU STADE

Des travaux de mise aux normes en électricité dans les vestiaires et douches du Stade ont été effectués.



### AMENAGEMENT SALLE DES FÊTES ET DE SON ESPACE EXTERIEUR

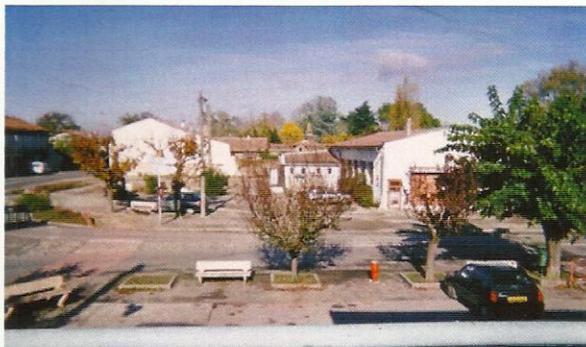
Le Conseil municipal a approuvé les plans de la salle des fêtes et des deux places du village, proposés par l'architecte, Monsieur SALOMON.

Coût total de l'opération : 575 276.00 € TTC

Les appels d'offres sont lancés.

Les travaux ont commencé début janvier 2007.

*La commune de Bessens accepte de renouveler la location de sa salle des fêtes pour les lotos et activités sportives, prévus par nos associations. La commune de Dieupentale reprendra en charge le montant de la location proposé par la municipalité de Bessens.*



## AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

La RN113 a été déclassée. Elle est maintenant nommée RD 813. C'est la raison pour laquelle les travaux d'aménagement de la traversée du village ont pris du retard.

C'est donc le Conseil Général qui prend les travaux à sa charge. La Commune participera pour un montant estimé à 200 000 € environ.

Une nouvelle tranche des travaux d'éclairage public suivra pour un montant estimé à 46 408.70 € TTC.

Suite à la réunion de chantier qui a eu lieu le 15 juin 2006, l'entreprise OULES a effectué les travaux d'eau potable, entièrement pris en charge par le Syndicat d'Adduction d'eau potable.



## GROUPE SCOLAIRE

Estimation prévisionnelle, effectuée par la DDE, des dépenses en vue de la restructuration du groupe scolaire.

Surfaces considérées:

- Maternelle: 412 m<sup>2</sup>
- Garderie: 155 m<sup>2</sup>
- Élémentaire: 354 m<sup>2</sup>
- Restauration: 162 m<sup>2</sup>
- Circulation: 97 m<sup>2</sup>

**TOTAL : 1180 m<sup>2</sup>**

- Préau élémentaire: 150 m<sup>2</sup>
- Abords extérieurs 400 m<sup>2</sup>



Montant prévisionnel des dépenses

- Total études: 372 640 € TTC
- Total travaux: 1 387 360 € TTC

**Montant total de l'opération: 1 760 000 € TTC**

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à Monsieur Bernard SALOMON, architecte DPLG à Montauban pour la restructuration du groupe scolaire.



## CLOS SAINT-DANIEL

Afin de louer plusieurs locaux commerciaux en bout du bâtiment le Clos St-Daniel, l'électricité et la plomberie seront remises aux normes très prochainement.



## LE CENTRE DU VILLAGE

### COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes n'est plus en mesure d'assurer l'organisation de la fête locale, faute de participants.

La Commune fait appel aux bénévoles qui prendraient en charge l'organisation des animations du village.

### ECOLE

Le village s'agrandit.

À la rentrée 2006/2007, un poste supplémentaire d'enseignant a été attribué par l'Inspection Académique.

Conformément aux normes imposées par le SDIS, la commune a repeint et équipé en mobilier une nouvelle salle de classe du bâtiment central, pour un montant de 1 861.33 € TTC.



# CANTINE

## RESERVATION REPAS CANTINE

### CALENDRIER RESERVATIONS MENSUELLES CANTINE 2006/2007

**AVANT LE 20 DE CHAQUE MOIS** vous devrez remettre vos fiches de réservations mensuelles, **pour le mois suivant, à la mairie uniquement**, d'après le calendrier ci-dessous.

#### Calendrier des jours de réservation:

Mois de septembre 2006	réservation avant le .....	20 août 2006
Mois d'octobre 2006.....	réservation avant le.....	20 septembre 2006
Mois de novembre 2006	réservation avant le.....	20 octobre 2006
Mois de décembre 2006	réservation avant le.....	20 novembre 2006
Mois de janvier 2007	réservation avant le.....	20 décembre 2006
Mois de février 2007	réservation avant le.....	20 janvier 2007
Mois de mars 2007	réservation avant le.....	20 février 2007
Mois d'avril 2007	réservation avant le.....	20 mars 2007
Mois de mai 2007	réservation avant le.....	20 avril 2007
Mois de juin 2007	réservation avant le.....	20 mai 2007
Mois de juillet 2007 (garderie) .....	réservation avant le.....	20 juin 2007

*pensez aux réservations,  
pour les jours de garderie  
vacances comprises*

**A compter du mois de janvier 2007, pour des raisons d'organisation, toutes réservations effectuées ou non complètes (ex : absence de paiement...) après le 20 de chaque mois, ne seront plus prises en considération et vous seront retournées.**

**Il est important de préciser que les enfants, non inscrits avant le 20, ne pourront plus être pris en charge par l'équipe cantine.**

**Les annulations et réservations exceptionnelles restent inchangées.**

***Nous vous rappelons que, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, la boîte aux lettres, située tout près de la porte, est à votre disposition pour vos réservations.***

### **ANNULATIONS**

#### ✂ MALADIE OU RAISON MAJEURE D'ABSENCE

- Les réservations peuvent être annulées 48 heures à l'avance.
- Pour absence(s) imprévue(s), vous devez appeler **la mairie (05.63.02.50.00) avant 9h30 le premier jour**, de façon à annuler les jours suivants. Le repas du 1<sup>er</sup> jour est perdu, mais ceux des jours suivants vous seront rendus, ou conservés pour les réservations à venir, selon votre volonté.

## **RESERVATIONS EXCEPTIONNELLES**

Les parents doivent comprendre combien il a été difficile pour la Mairie, de maintenir le règlement imposé par la société « MIDI GASTRONOMIE BON TEMPS », chargée de la livraison des repas.

Toutefois, nous sommes conscients des problèmes que peuvent rencontrer certains parents, quant à la réservation à l'avance. Nous vous demandons de bien vouloir respecter scrupuleusement ce nouveau règlement pour que tout se déroule dans la plus grande sérénité.

Les réservations exceptionnelles peuvent être réalisées 48 h par avance du **lundi au vendredi avant 9 heures 30,** pour un jour ou une période non prévus à condition :

- que le motif soit **sérieux, imprévisible et dûment justifié** ;
- qu'elles soient formulées en **Mairie**,
- le règlement sera effectué en Mairie lors du dépôt de la demande d'inscription.

***Pour toutes réservations ou annulations,  
veuillez contacter uniquement la mairie au 05.63.02.50.00.***

**Nous vous remercions pour votre compréhension et espérons que cet information sera claire pour tout le monde.**

**Tarif repas depuis la rentrée 2006 : 2.84 € TTC le repas.**

*Ce nouveau tarif est valable pour les repas pris à la garderie municipale.*

*Pour information*

*Coût du repas TTC : 2.29 € + charges 1.46 €*

**Prix de revient d'un repas en 2006 : 3.75 €**

### **PRIX DE L'HEURE DE GARDERIE**

Frais d'inscription pour l'année scolaire : 8,00 € par famille.

Prix de l'heure : 1.23 €



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE AUX ACTIVITES PERI EDUCATIVES ET POST-  
SCOLAIRES DU COLLEGE DE GRISOLLES

Suite à certains problèmes, l'accompagnement scolaire sur la commune a été interrompu.

Le Conseil a envoyé une lettre au Syndicat intercommunal du collège de Grisolles pour demander sa dissolution.

## CHARTRE PAYSAGERE ET ARCHITECTURALE

Dans le cadre de la mission d'animation suivie de la Charte paysagère et architecturale, la commune a sollicité l'intervention du cabinet Parcourir pour le projet "embellissement de plusieurs nouveaux lotissements."  
La commission "Charte paysagère" a donné, le 20/10/2006, un avis favorable à la poursuite de la mission du cabinet Parcourir, en octroyant 2 jours d'interventions.

### Propositions d'intervention

- Pour le lotissement le "Hameau du Canal", le but sera de détourner l'attention par un fleurissement plus proche de la route.
- Pour le lotissement Lavalette, il sera fait une proposition de traitement du talus, pour le stabiliser et le végétaliser.

Une proposition est faite : D'aider la collectivité le plus en amont possible dans le suivi des projets tant d'un point de vue d'articulation urbaine que paysagère.

### Durée d'intervention

- Lotissement le "Hameau du Canal": 3 heures
- Lotissement Lavalette : 1 jour
- Lotissement "Clos des Pommiers" : 3 heures
- + une réunion en mairie

Soit en tout 2 jours en plus de la première journée de lancement.

Le Conseil municipal a accepté la proposition d'intervention du cabinet Parcourir, mais tient à décider de la hauteur du talus et demandera qu'il soit recouvert d'un plastique noir, afin que l'entretien soit plus facile.



## SPORT

### PRET DU STADE A LA COMMUNE DE MONTBARTIER

Un projet de réalisation de nouvelles installations sportives est en cours sur la commune de Montbartier. Cette dernière décide de soutenir son Club de Foot dans un souci d'équité sportive et demande à la commune de Dieupentale, le prêt de son terrain de foot.

Le Conseil a décidé de demander à la mairie de Montbartier de participer aux frais d'entretien, pour un montant de 1000 € pour l'année.



# POUR INFORMATION



## INFIRMIERS LIBERAUX

Nous remercions nos deux infirmières, Madame VIVIER et Madame QUENTIN, qui ont toujours été dévouées au service de tous, durant de nombreuses années.

Depuis le mois de septembre 2006, deux nouveaux infirmiers, Madame Jacqueline BEZULIER et Monsieur Benjamin GORKA pratiquent sur la commune et ses alentours. ☎ : 05.63.64.47.46

## Nous leur souhaitons la bienvenue.

## GROUPE SCOLAIRE – POSTE-CONTRAT

Madame Gonzales Marie-Thérèse a été nommée au poste d'agent d'entretien à temps non complet, créé au 01/09/2006 et un contrat d'apprentissage a été signé avec Mademoiselle Elsa Coureau.

Mademoiselle Marre Christelle effectue les remplacements occasionnels.



## MODIFICATION ET REVISION SIMPLIFIEE DU POS (Plan d'Occupation des Sols)

Le bureau A2C à Réalville, est chargé de l'étude de la modification partielle de la zone II NA en zone I NA ainsi que de la révision simplifiée du POS

- Supprimer l'emplacement réservé n° 13 ;
- Modifier la rédaction de l'article NB 1 du règlement du plan d'occupation des sols.
- Rendre constructible immédiatement une partie de la zone II NA située au lieu dit "la Boulbène" en bordure de la route départementale 813 (anciennet RN113) par son classement I NA;
- Classement en zone UB d'une partie de la zone NAX au lieu dit "la Boulbène"
- Agrandissement de la zone artisanale située sur le plateau lieu dit "Garibou".

Légende: **I NA** : Zone non équipée, destinée à assurer l'extension organisée du village.  
**II NA** : Zone non équipée, dont l'ouverture à l'urbanisation partielle ou totale est différée. Cette ouverture interviendra, en principe à long terme par la modification du POS ou par la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC).

**UB** : Zone qui couvre la partie agglomérée de la commune constituée par les récentes extensions d'habitat pavillonnaire, où les équipements existants ou en cours de réalisation permettent d'admettre immédiatement des constructions et la localisation des terrains cultivés à protéger et inconstructibles.

**NAX** : Zone affectée à l'implantation d'activités commerciales, artisanales ou industrielles ainsi qu'aux activités annexes qui y sont liées.



Association pour le Maintien A Domicile créée depuis 1995 sur le canton de Grisolles:

- création d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- création d'un service permettant d'apporter des aides à la vie quotidienne,
- projet de création d'un service de fraternité.

1 – Le SSIAD fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1998. Il s'agit d'une institution médico sociale pour personnes âgées et handicapées relevant du régime maladie (sans condition de ressources). Il permet d'apporter aux personnes dépendantes, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et d'aide à la vie quotidienne, des soins infirmiers techniques et des soins de pédicure. Des ateliers de soins permettent d'accueillir 2 fois par semaine les patients du service de soins afin d'optimiser la prise en charge et permettre de travailler sur le soutien psychologique, la stimulation intellectuelle et l'éducation du patient.

Le personnel du SSIAD est le suivant:

- 7 postes d'Aides soignantes (5 équivalents temps plein),
- 1 poste d'Infirmière coordonnatrice (1 équivalent temps plein),
- 1 poste de secrétaire comptable (0.50 équivalent temps plein).

Conformément aux statuts de l'AMAD, la commune de Dieupentale a adhéré à l'association, moyennant une cotisation annuelle fixée à 0.22 € par habitant.

L'AMAD est gérée par un Conseil d'administration où siège un délégué de la commune.

**Pour les joindre : Téléphone 05.63.02.76.88 email: amad.grisolles@cegetel.net**

## NOUVEAU SUR LA COMMUNE

**Home Services** est une société prestataire de services dont le siège social se situe à Dieupentale, ayant pour objet de venir en aide aux personnes dans différents domaines (divers travaux, aide à domicile, services à la personne).

Cette société a pour but de :

- favoriser les déplacements des voyageurs de la Gare SNCF,
- rendre une autonomie aux personnes isolées sans moyens de transport,
- assurer des transports médicalisés,
- contribuer à la croissance économique de la ville.

Pour renseignements, veuillez contacter

**HOME SERVICES**  
**18 rue de la Mothe**  
**82170 DIEUPENTALE**  
**☎ : 06.65.66.50.36- 06.65.66.30.44**  
**☎ : 05.63.64.34.34**



## CCTGV MODIFICATION STATUTAIRE COMPETENCES - VOIRIE

Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier a proposé la modification des statuts de la communauté de communes suite à l'article 164 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, modifié par l'article 18 de la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 qui fixe l'échéance du 18 août 2006 pour la définition de l'intérêt communautaire.

En effet, par délibération en date du 11 juillet 2006, le conseil communautaire a décidé de définir la voirie d'intérêt communautaire donc en conséquence a modifié ses statuts.

A cette occasion, le conseil a modifié la définition de certaines autres compétences, de manière à ce que celles-ci soient plus adaptées à la réalité.

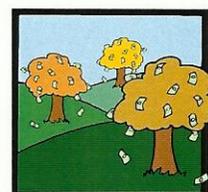
### Compétences obligatoires :

a- aménagement de l'espace

- **la mise en œuvre des politiques contractuelles concourant aux développements des territoires**
- **L'élaboration et l'animation d'une charte paysagère et architecturale**

b- actions de développement économique

- **Mise en place d'actions de soutien à l'emploi par la création de lieux d'accueil d'orientation auprès des demandeurs d'emplois en relation avec les dif intervenant dans ce domaine.**



### Compétences optionnelles :

voirie

- **Création, aménagement et entretien de l'ensemble des voies communales et des chemins ruraux goudronnés.**

A l'intérieur des agglomérations, dans le cadre d'opérations d'aménagement de village, les trottoirs et les aménagements urbains non indispensables à la circulation (places publiques, stationnements, chemins piétonniers, espaces verts, plantations, mobiliers urbains, éclairage public) sont exclus de la compétence communautaire.

Ces nouvelles dispositions seront applicables au 01 janvier 2007



Un nouveau chapitre divers est créé



### DIVERS

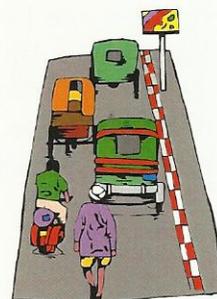
la Communauté de Communes est habilitée à signer :

Toutes conventions de partenariat avec l'Union Européenne, l'Etat, les collectivités territoriales, les chambres consulaires pour les compétences qu'elle exerce.

## LES 4 TAXES

Vu les travaux à envisager sur la Commune et vu le produit « attendu » pour le budget 2006, l'augmentation des taux est à 7 %, sauf celui du foncier (non bâti) qui reste à 103.84 %.

- Taxe habitation.....9.50 %
- Taxe foncière (bâti)..... 19.25 %
- Taxe foncière (non bâti).....103.84 %
- Taxe professionnelle..... 14.04 %



## VITESSE EN AGGLOMERATION

La circulation est de plus en plus importante dans notre village et les automobilistes ne respectent pas toujours la limitation de vitesse. Un courrier a été envoyé au Conseil Général et une copie à la DDE, afin d'implanter des ralentisseurs sur la RD6, avenue du Général Larroque et rue des Boulbènes.



## CEREMONIES

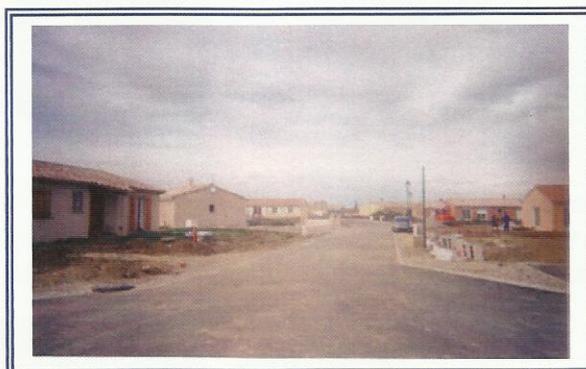
Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre 2006, se sont déroulées au monument aux morts.



## NOUVELLES CONSTRUCTIONS

### LOTISSEMENTS PRIVES

- ❖ "Le Hameau du Canal" avenue du Général Larroque, comprend 9 logements, tous habités.
- ❖ Le lotissement "France Terre" chemin de Lavalette, comprend 29 logements pratiquement terminés, certains sont déjà habités.
- ❖ Le "Clos des Pommiers" route de Toulouse, comprend 76 logements, plusieurs sont habités.



## PERMIS DE CONSTRUIRE EN COURS

*43 permis de construire ont été déposés en 2006.*

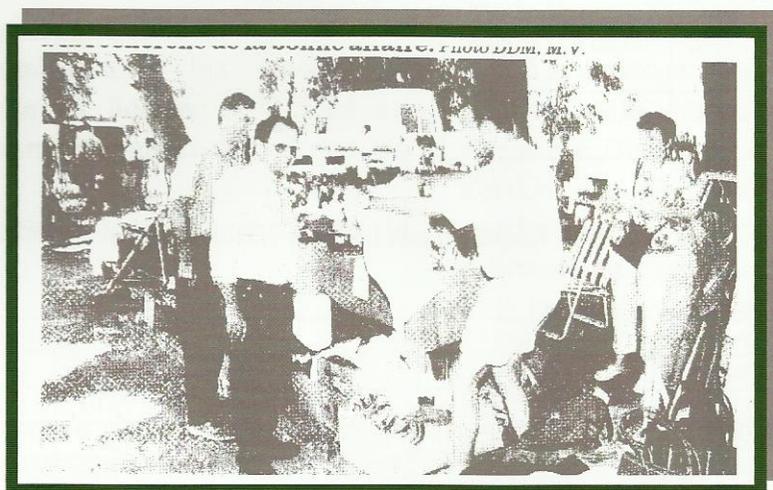
### F.N.A.C.A.

*Le Comité cantonal de la FNACFA a demandé d'organiser son assemblée cantonale annuelle dans notre commune, le dimanche 25 mars 2007/messe à 10h à Dieupental, suivie d'un apéritif. Une gerbe sera offerte par la municipalité, ainsi que la prise en charge de la location de la salle des fêtes et de l'orchestre pour le repas en musique, qui aura lieu à Bessens.*

### VIDE-GRENIER

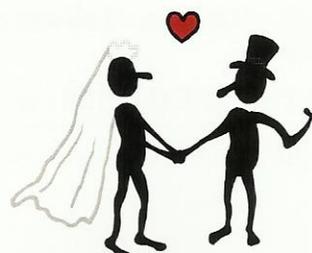
**Le 11 juin 2006, le vide-grenier de la Boule Dieupentalaise a attiré de nombreux vendeurs sous les ombrages du parc du clos Saint-Daniel.**

**Un cadre idéal où la multitude des acheteurs a pu flâner au milieu des nombreux stands**



### ETAT CIVIL

Naissances : 26  
Décès : 5  
Mariages : 4  
Baptême civil : 1



Vous recherchez un moyen **économique** de vous déplacer, sans le stress de la circulation routière et les difficultés de stationnement...Et si vous découvriez le **TER**, une manière simple, sûre et agréable de voyager plus sereinement ?

D'autant plus que le **TER** offre des réductions pour tous...Actifs, Loisirs, Etudiants, Elèves...

Réduisez votre budget « transport » : le TER Midi-Pyrénées propose des formules d'abonnement adaptées à vos besoins.

Conçu pour faciliter vos déplacements, le forfait **Midi-Pyrénées Actifs** est **valable sur tous les trajets domicile/lieu de travail** et existe en 2 formules :

**Mensuelle** et **Hebdomadaire** offrant jusqu'à **75%** de réduction.

Exemples de prix :

	Tarif normal 1 A/R	MPA Hebdo.	MPA Mensuel	MPL à 50% 1 A/R
Dieupentale Toulouse	11,60 €	15,70 €	56,30 €	5,80 €
Dieupentale Montauban	7,00 €	10,60 €	38,20 €	3,60 €

Prix au 01/07/06

Partir en balade, aller au bord de la mer, faire du shopping, découvrir des musées, rendre visite à sa famille ou ses amis... : la **carte Midi-Pyrénées Loisirs** est utilisable pour tous vos déplacements.

**50%** de réduction pour le titulaire de la carte et les personnes qui l'accompagnent (3 au maximum), tous les jours du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août et tous les samedis, dimanches et jours de fête de l'année.

**25%** de réduction pour le titulaire de la carte tous les autres jours de l'année.

Avec **Midi-Pyrénées Loisirs**, voyagez toute l'année, en toute liberté.

Vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, les principaux horaires valables à partir du 10 décembre 2006

**Sens Toulouse – Dieupentale – Montauban**

	Lun à Ven	Lun à Sam	Lun à Ven	Lun à Sam	Ven *	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Sam	Lun à Ven
Toulouse	06h17	06h57	07h34	12h24	15h49	16h31	17h13	18h26	18h53
Dieupentale	06h37	07h19	07h59	12h49	16h15	16h57	17h40	18h51	19h17
Montauban	06h49	07h31	08h11	13h02	16h28	17h09	17h53	19h03	19h30

**Sens Montauban – Dieupentale – Toulouse**

	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Sam	Lun à Ven	*1	*2	Lun à Ven	Lun à Ven	Sauf Sam
Montauban	06h00	06h49	07h52	08h12	08h28	13h17	13h27	16h33	17h21	19h09
Dieupentale	06h13	07h02	08h04	08h23	08h42	13h29	13h39	16h47	17h33	19h23
Toulouse	06h38	07h25	08h28	08h49	09h09	13h51	14h01	17h14	17h59	19h47

\*1 : Circule tous les jours à partir du 7 Avril \*2 : Circule tous les jours du 8 Janvier au 6 Avril

Pour toute information, vous pouvez vous rapprocher de :

**CONTACT TER**

**0 891 677 677** (0,23 €/mn)

Ce service vous renseigne sur les horaires, les tarifs, les informations sur le trafic de tous les TER Midi-Pyrénées

Ou vous connecter au site internet : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)



# STATION D'EPURATION SMAG

L'usine de dépollution des eaux usées du Syndicat Mixte d'Assainissement Garonne est dimensionnée pour traiter les rejets de 18 000 habitants, ce qui représente une capacité hydraulique de 300 m<sup>3</sup>/h.

Cette installation sera équipée de deux filières identiques de traitement de l'eau afin d'assurer une fiabilité maximum.

Les eaux usées seront successivement :

- Dégrillées ( afin de la débarrasser des papiers, bois et flottants et autres pouvant gêner le fonctionnement du traitement biologique).
- Puis dessablées et dégraissées ( le principe épuratoire repose ici sur les différences de densités des différents composés ; les sables – lourds – décantent naturellement au fond des bassins, les graisses elles sont moins dense que l'eau et sont éliminer par flottation)
- La pollution en Carbone, Azote et Phosphore sera ensuite consommée par des bactéries (non pathogènes) qui seront sélectionnées et régénérées dans des bassins où l'aération de l'eau sera calculée et automatisée.
- Les eaux dépolluées seront enfin débarrassées de leurs matières en suspension dans de grands décanteurs (appelés « Clarificateurs ») avant d'être rejetées dans le milieu naturel ( en Garonne).

*La dépollution des eaux usées génère de la boue.*

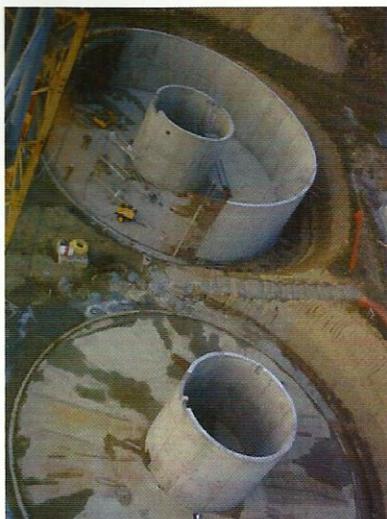
*Afin de réduire leurs volumes, l'usine du SMAG sera équipée de deux files de déshydratation par centrifugation qui permettront de réduire au maximum la teneur en eau des boues produites et ainsi de réduire les coûts de l'évacuation.*

A noter enfin que la station du SMAG disposera également

d'une filière du traitement de l'air par charbon actif afin de réduire les nuisances olfactives et d'autre part sera équipée d'une filière de traitement des matières de vidange dont l'accès sera réglementé et automatisé par le biais d'un lecteur à carte magnétique.

Cette usine, entièrement automatisée, conjuguera une filière de traitement déjà éprouvée mais avec toutes les dernières avancées technologiques du moment.

Enfin l'usine de dépollution du SMAG se veut évolutive puisque l'emplacement pour une 3<sup>ème</sup> file de traitement de l'eau est d'ores et déjà prévue et permet appréhender avec sécurité l'évolution démographique du secteur.



## DÉCHETTERIE DE DIEUPENTALE : ÇA AVANCE !

*A côté de l'actuel quai de transfert, les travaux de la déchetterie ont commencé début septembre.*

Au mois de juin, le SIEEOM de Grisolles et Verdun a attribué les différents lots pour la construction de la déchetterie pour un montant total de 354 996, 18 € HT (424 575, 43 € TTC). Les entreprises suivantes vont réaliser les travaux :

- \* VRD : SARL SOVRAN et Fils de Montauban (82) : 174 973 € HT ;
- \* Gros œuvre : EURL PG.BAT de Canals (82) : 98 263, 90 € HT ;
- \* Charpente-couverture : ETC de Moissac (82) : 14 473 € HT ;
- \* Plâtrerie : Mommayou de Saint-Aignan (82) : 3 083, 40 € HT ;
- \* Menuiserie : Alufer de Montauban (82) : 6 096, 00 € HT ;
- \* Serrurerie : Sahuguede de Montauban (82) : 13 997, 50 € HT ;
- \* Plomberie : Longagne de Mas-Grenier (82) : 1 988, 50 € HT ;
- \* Électricité : Sudelec de Caussade (82) : 10 363, 06 € HT ;
- \* Espaces verts : SIEEOM Grisolles et Verdun ;
- \* Clôtures : Les Jardins Toulousains de Montrabé (31) : 31 757, 82 € HT.

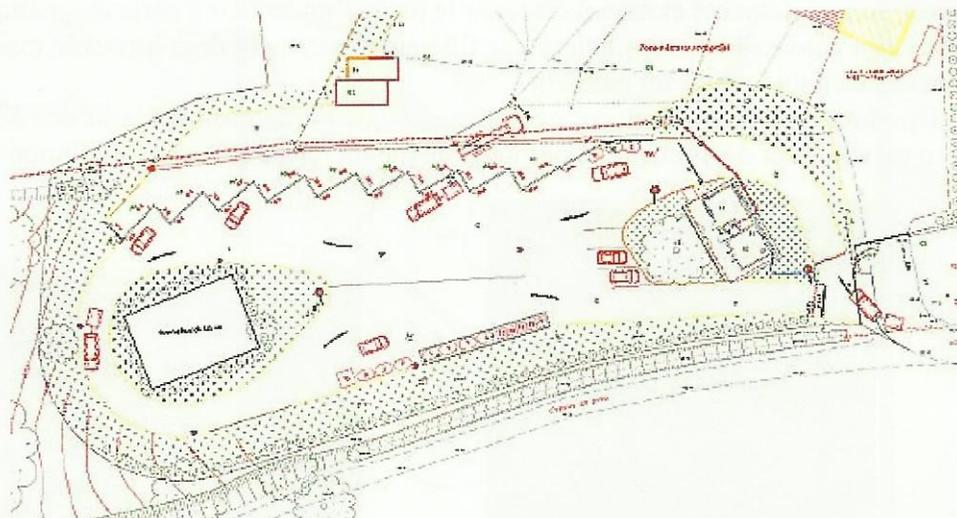
Ces travaux consistent en la réalisation de neuf quais de déchargement dans des bennes et d'un bâtiment comprenant un bureau pour le gardien, un WC et un local pour les déchets ménagers spéciaux (pots de peinture, solvants,...).

L'entreprise de VRD, SOVRAN et Fils, a terminé le terrassement et les remblais. Elle réalise maintenant les réseaux. L'entreprise de gros œuvre, PG.BAT, a débuté la construction du local début décembre. La charpente est prévue d'être posée début janvier par l'entreprise ETC.

**Compactage de la plate-forme du local gardien et déchets spéciaux**



Le quai de transfert reste ouvert au public pendant la durée des travaux, du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



**Plan de la future déchetterie de Dieupentale**

Parallèlement, le SIEEOM Grisolles et Verdun a lancé un appel d'offres pour l'achat d'un camion polybenne avec bras de levage, d'une remorque et de bennes pour tous les déchets qui seront accueillis à la déchetterie (déchets des particuliers) et au quai de transfert (collecte ordures ménagères).

Cet équipement servira pour le transfert des déchets vers les différents sites de traitement.

## COMPOSTEURS : TOUJOURS EN VENTE

Afin de diminuer les apports de déchets dans les déchetteries et d'apporter des solutions aux particuliers pour réutiliser leurs déchets verts et déchets biodégradables, le SIEEOM de Grisolles et Verdun propose des composteurs en plastique recyclé à des prix compétitifs, puisqu'une partie du coût est supportée par la collectivité.

### Le compost : de quoi s'agit-il ?

Comme son nom l'indique, le composteur permet de faire du compost, résultat de la valorisation de la matière organique. Vous pouvez y vider les restes de repas et tous les biodéchets : épluchures de fruits et de légumes, marc de café, filtres à thé et à café, coquilles d'œuf... qui récupérera également les déchets de jardin (feuilles, fleurs coupées, mauvaises herbes, tonte de gazon...). Après quelques mois, ces biodéchets se sont transformés en compost que vous pouvez utiliser comme engrais.

### La vente des composteurs :

Les particuliers intéressés par l'acquisition d'un composteur en plastique recyclé de 320 litres peuvent s'adresser directement au quai de transfert de Dieupentale (tél. : 05.63.64.49.80), afin d'y laisser leurs coordonnées ainsi qu'un chèque d'un montant de 15 € à l'ordre du Trésor Public ou peuvent envoyer leur commande (coordonnées + chèque) au SIEEOM de Grisolles et Verdun – Mairie de Verdun – 82600 VERDUN-SUR-GARONNE.

Le composteur est facilement manipulable et démontable. Il est vendu avec un guide sur le compostage.

## COLLECTE SÉLECTIVE : DES PROGRÈS



Le tonnage de collecte sélective a augmenté de 15% en 2006 par rapport à 2005. Félicitations, vous êtes de plus en plus nombreux à trier.

La qualité du tri s'améliore aussi. Les erreurs de tri trouvées dans vos sacs jaunes pesaient 116 tonnes en 2005, elles ne pèsent plus que 94 tonnes en 2006.

Les ripeurs réalisent une première sélection lors de la collecte de vos sacs jaunes transparents. Lorsqu'ils trouvent des erreurs, ils peuvent mettre le sac de côté ou le refuser avec une explication dans votre boîte à lettres. Ils participent activement à la qualité du tri et, avec leurs conseils, vous devenez des professionnels du tri.

## DU NOUVEAU DANS LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Depuis le 15 novembre 2006, la collecte et le traitement des déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE) deviennent obligatoires.

Les commerçants auront pour obligation de reprendre gratuitement un ancien appareil pour tout achat d'un produit neuf équivalent. C'est le système de reprise du « un pour un ».

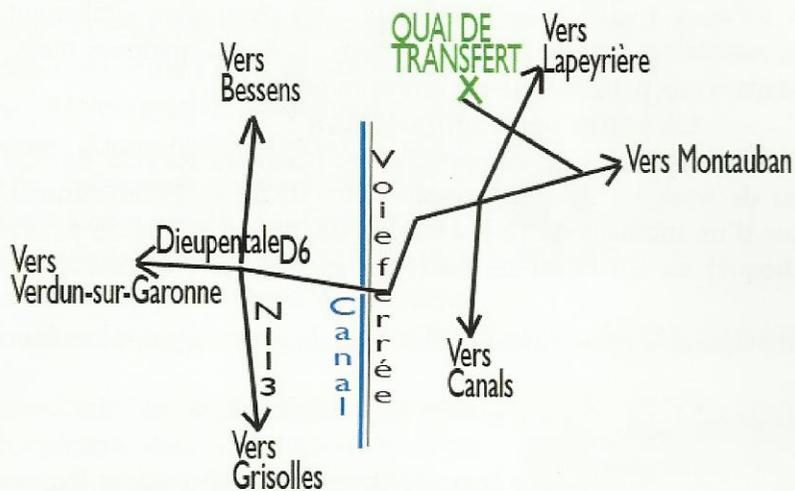
L'élimination de ces déchets est financée par une « écotaxe » qui s'élève à environ 0.01 euro pour un téléphone portable à 13 € pour un réfrigérateur.

Le consommateur qui devient le producteur du déchet en paye donc le traitement lors de son acte d'achat.

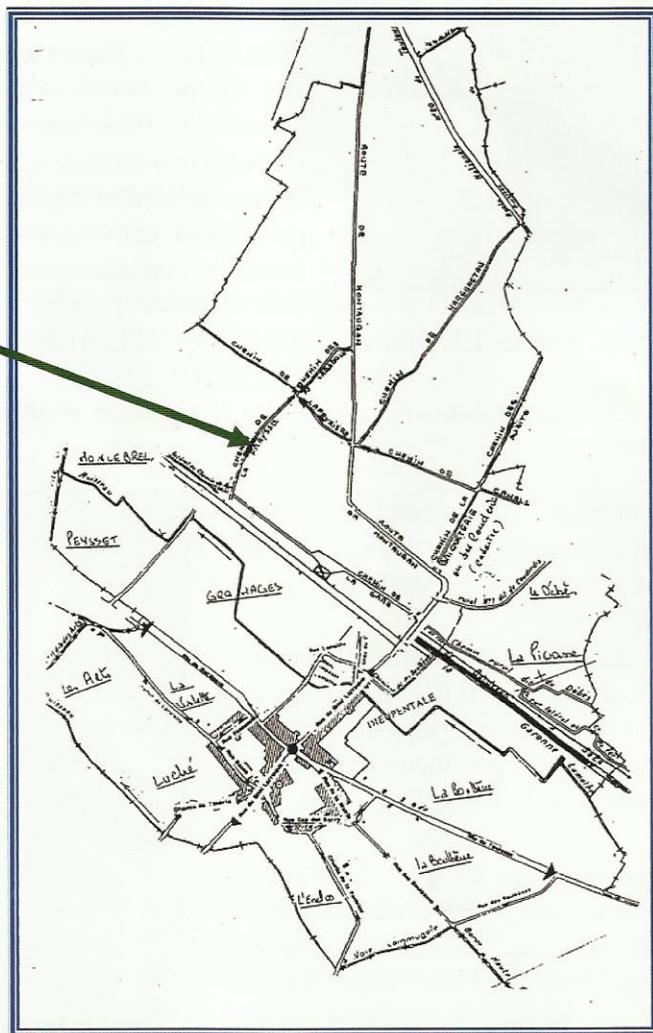
Les DEEE sont toujours acceptés au quai de transfert du SIEEOM mais vous avez tout intérêt à ramener votre vieille télé à votre marchand car, sinon, vous payerez deux fois l'élimination, une fois sur votre facture d'achat et une fois en payant la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

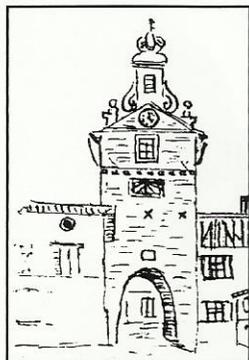


# Plan de dieupentale : Quai de transfert



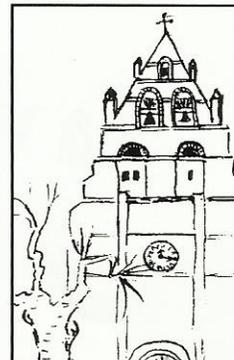
Quai de Transfert





# Agir Garonne

Association Garonnaise dans l'Intérêt des Riverains



## Gravières ?... C'est toujours NON !!

Le 11 février 1999 se tenait l'assemblée constitutive de notre association qui prenait le nom de « Agir Garonne » : Association Garonnaise dans l'Intérêt des Riverains de Garonne. Nous nous fixions pour objectif de préserver l'environnement et le patrimoine :

- En nous opposant à l'implantation d'une gravière près des zones habitées,
- En combattant les modalités d'application de la loi Barnier (PPRI) et en exigeant que soient respectés nos droits de citoyens,
- En obtenant l'aménagement de la départementale 6.

Le 17 octobre 2006, la Dépêche du Midi publiait l'ordre du jour du conseil municipal de Grisolles du 10 octobre 2006 : l'un des points à l'ordre du jour concernait le projet de gravière sur la commune de Verdun sur Garonne.

Entre ces deux dates (1999-2006), le conseil municipal de Verdun sur Garonne a œuvré pour rendre possible l'implantation de gravières sur 80 hectares environ :

- POS (2000-2001) avec une zone NDbg Juillias-Les Pouffets-Tanéria

- révision simplifiée du POS en 2004 avec un secteur autorisant l'activité de carrières et de gravières au lieu-dit Pinède.

Nous restons fermement opposés à tous ces projets et nous agissons jusqu'à obtenir une révision du POS qui supprime tous les classements en zone d'extraction.

Le passage quotidien de centaines de camions reste un risque pour les habitants du village de Dieupentale et aussi pour ceux de Verdun sur Garonne : rive droite et rive gauche confondues nous appelons donc tous les habitants de ces deux communes à la solidarité et à l'action commune; il y va de leur sécurité et de la qualité de vie dans nos deux communes.

Grâce au soutien et à l'engagement de la précédente équipe municipale de Dieupentale nous avons pu écarter un premier projet de gravière. Ne permettons pas qu'aujourd'hui un nouveau projet voit le jour.

Notre association appelle habitants et élus à la réflexion et à l'action commune, pour que soit préservé notre cadre de vie, pour la sécurité de nos populations.

### Bulletin d'adhésion à l'Association Agir Garonne

Je soussigné,

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....

Adhère à l'Association Agir Garonne en versant la cotisation de 10 euros au titre de l'année 2007 (chèque à l'ordre de AGIR GARONNE)

**Faire parvenir ce bulletin à :** Ghislaine FELIPE - 6 Chemin de Ténéria - 82170 DIEUPENTALE

# La vie de l'école primaire publique ...

Année scolaire 2006/2007

*Un nouveau départ pour notre école avec une équipe enseignante, en grande partie renouvelée, motivée et prête à accueillir les 135 élèves.*

*Il est à noter l'ouverture d'une sixième classe permettant d'avoir de petits effectifs dans certaines classes.*

La configuration de l'école :

Niveau de classe	Effectif	Enseignantes
Petite section	18	Mmes ASSEMAT Marie-Pascale et BOY Patricia complétant le mi-temps.
Moyenne et grande section	9 en moyenne section et 12 en grande section.	Mmes DUPRAT Chantal et DARNIS Karine complétant le 80%.
Grande section et CP	6 en grande section et 15 CP	Mme TEYRAS Stéphanie
CE1	26	Melle FAU Hélène
CE2 et CM1	14 en CE2 et 10 en CM1	Melle LATRILLE Patricia
CM1 et CM2	7 en CM1 et 17 en CM2	Mme POUZERGUES Sabine, également directrice remplacée le mardi par Melle Muriel COMBELASSE

Nous avons également la mise à disposition de Melle Barbara, aide-éducatrice le vendredi toute la journée et Mr Damien CASSAGNES, emploi de vie scolaire, 20 heures par semaine. Ces personnes sont agréées par l'éducation nationale.

N'oublions pas de mentionner nos collaborateurs municipaux fort précieux :

- Les ATSEM et les aides-maternelles : Mmes CAMPERGUE Luce, CUSTODY Annie et NOUAILLES Ludivine ; Mmes GONZALES Marie Thérèse et MARRE Christelle sur les remplacements,
- Les cantonniers dévoués et toujours prêts à nous rendre service : Mrs CHABBERT Christophe, SENAC Gaby et VRECH Eric.
- Mme BRAS Annick pour sa disponibilité le mercredi matin à la bibliothèque,
- Les secrétaires de mairie Jackie et Monique avec qui nous travaillons régulièrement,
- Monsieur LACAZE Bernard, Maire, pour son soutien,
- L'ensemble des conseillers municipaux qui reste un partenaire incontournable,
- Mme MARGARIT Monique qui assure l'entretien des locaux avec Mmes BRAS Annick, GONZALES Marie-Thérèse et MARRE Christelle.

Pour le bien-être des élèves, le travail en équipe s'impose dans une école. Le terme d'équipe ne se limite pas à l'équipe enseignante mais intègre également des partenaires indispensables : les parents d'élèves et plus particulièrement leurs représentants élus au mois d'octobre à savoir : Mmes LEFRANC Sandrine, BERTRAND Anne-Laure, DELMOULY Véronique, RODRIGUEZ Emmanuelle, SCHMITT Evelyne, TAVELLA Yvonne ainsi que les suppléantes : Mmes DELOS Béatrice, AMINE Colette, CHABBERT Elisabeth et NAVARRO Katia. Viennent se greffer également à cette équipe les membres de l'association de parents et les parents bénévoles.

Après une rentrée un peu mouvementée, l'école commence à prendre son rythme de croisière. D'ici le mois de décembre, le projet de l'école est la préparation du marché de Noël où les enfants proposeront à la vente des articles qu'ils auront fabriqués (objets de décoration, cartes de vœux mais également de quoi attirer les gourmands...). Vous pouvez déjà retenir la date du mercredi 20 décembre à partir de 11 H 30 pour l'inauguration de ce marché. D'autres dates vous seront proposées (affichées sur le panneau à l'entrée de l'école). N'hésitez pas à venir nous rencontrer, les élèves vous recevront avec plaisir.

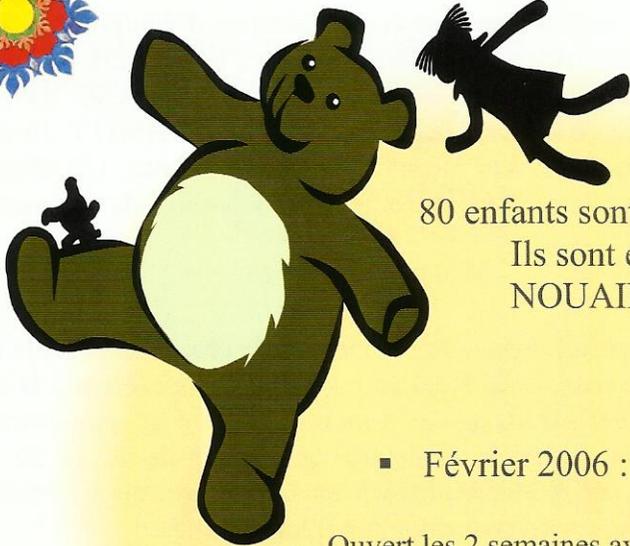
Une sortie est également envisagée au cirque AMAR pour les élèves de moyenne section, grande section et cours préparatoire.

Nous avons encore beaucoup d'autres idées pour le reste de l'année scolaire, nous vous les dévoilerons un petit peu plus lors d'un prochain bulletin.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Pour l'équipe enseignante,  
La directrice,  
Mme POUZERGUES Sabine.*





# GARDERIE

80 enfants sont inscrits pour l'année scolaire 2006-2007.  
Ils sont encadrés par Luce CAMPERGUE, Ludivine NOUAILLES et Marie -Thérèse GONZALES.

## ACTIVITE

### ▪ Février 2006 :

Ouvert les 2 semaines avec une moyenne de 15 enfants par jour.

Une sortie au cinéma à Verdun la première semaine et le défilé de Mardi gras la deuxième semaine ont été organisés avec beaucoup de succès.

• Vacances de Pâques 2006 :  
Structure fermée car les inscriptions ont été insuffisantes.

• Juillet 2006 :

Une forte fréquentation pour les quatre semaines. Les sorties du mercredi ont été particulièrement réussies grâce à l'augmentation de notre budget qui a permis de nouvelles expériences. En effet, nous rappelons qu'il n'est demandé aucun supplément aux parents pour ces sorties.

Jeudi 6 juillet :

Parc animalier et loisirs au Burgaud (31)

Mercredi 12 juillet

Matin : Promenade en calèche à l'azinerie à Thil (31)

Après-midi : Sentier d'écologie et parcours sportif en forêt de Bouconne (31)

Mercredi 19 juillet

Matin : Mini croisière en bateau-mouche pour découvrir Toulouse autrement !

Après-midi : Inauguration et création pour une séance de peinture amusante sur céramique choisie par chacun et rapportée à la maison à CERAMI'CAFE à Gramont (31)

Mercredi 26 juillet

Matin : Découverte de l'abbaye cistercienne de Belleperche (82)

Après-midi : Les grands font du VTT avec un moniteur agréé et les petits une promenade à dos d'âne à St Nicolas de la Grave (82).

• Vacances de Toussaint 2006

Ouvert toute la période avec une moyenne de 14 enfants chaque jour.

Une sortie au cinéma à Verdun, au marché du vendredi matin également et le défilé d'halloween dans le village ont beaucoup plu aux enfants.

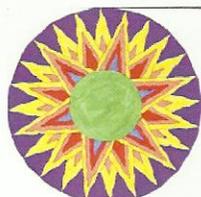
## DIVERS

Le goûter collectif du soir est mis en place depuis maintenant 2 ans avec succès.

Nous sommes néanmoins à l'écoute de nouvelles suggestions !

Comme chaque année en décembre le Père Noël viendra renouveler quelques friandises pour bien finir l'année !

Merci !



# Bibliothèque municipale

**L**a bibliothèque municipale a pour but de contribuer aux loisirs, à l'information et à l'éducation permanente

En mettant des documents à la disposition du public.

**Elle est ouverte à tous ! et c'est gratuit !**

Tout usager peut consulter librement ses documents ou les emporter à domicile. La bibliothèque est à la disposition des lecteurs pour les aider à utiliser plus facilement les ressources de la bibliothèque, répondre à leurs questions ou leur trouver un ou des ouvrages précis.

Une grande variété vous est proposée :

Romans adultes ou enfants, policiers, bandes dessinées, documentaires, albums et abonnements à plusieurs revues (exemples : 60 millions de consommateurs, Pyrénées revues GEO etc....)



Le **mercredi matin** est réservé à l'école.

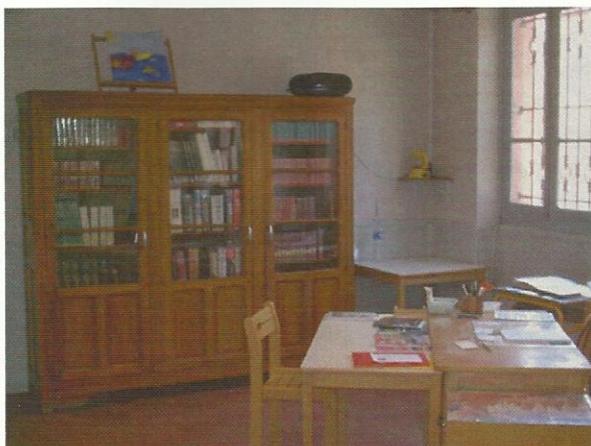
Il y a une rotation des 6 classes établie pour l'année.

Chaque élève choisit un livre qui lui est confié et qu'il doit rapporter la fois suivante. Grâce au budget annuel, l'achat de nouveautés est apprécié du public et le renouvellement trimestriel des quelques 500 ouvrages auprès de la médiathèque départementale contribue aussi à la fidélité de nos lecteurs ;

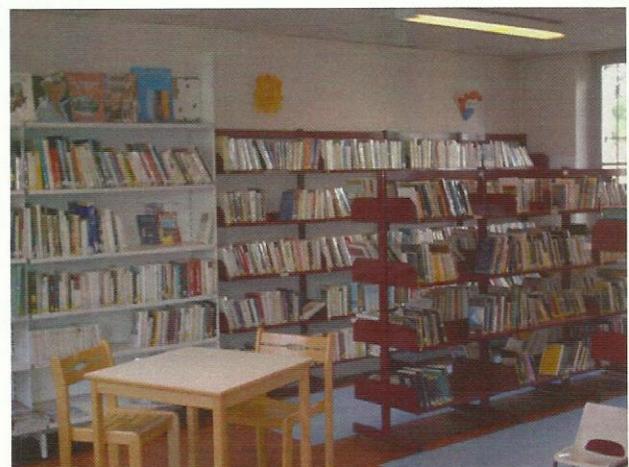
Les dons de livres en bon état sont acceptés.



*Meilleurs vœux pour l'année 2007 et n'hésitez pas à me rendre visite !!!!*



Annick



## HEURES D'OUVERTURE

**Mercredi de 9 h à 12 h (pour les enfants de l'école)**

**Jedi de 15 h 30 à 17 h 30**

**Samedi de 9 h à 12 h**

**☎ : 05.63.64.19.62**



Grâce à l'arrivée de quelques nouveaux parents, l'APEEPD retrouve un peu de forces et d'entrain pour cette année scolaire 2006/2007. L'Association garde pour objectif d'aider au financement d'activités extrascolaires, d'achat de matériels ludiques et pédagogiques. Pour ce faire, et en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, elle organise plusieurs événements festifs pour et avec les enfants :

 "A la sainte Catherine, tout prend racine!"

Un joli sapin, gentiment offert par l'une de nos entreprises partenaires (DFR), est planté au milieu de la cour de récréation.



Les décorations des enfants le déguisent en sapin de Noël. Puis il est le témoin de leurs jeux et de leur passage à l'école de Dieupentale. Nous espérons que dans 20 ans il sera toujours là et que les anciens élèves pourront venir le saluer...

 "Joyeux Noël à tous"

A partir des dessins de chaque élève, de jolies cartes de vœux sont réalisées et vendues.

**MILLEURS VŒUX!**

L'Association participe activement à la mise en place du Marché de Noël de l'école. Les enfants sont très fiers de vendre leur production. Ambiance, chaleur et convivialité...



Joyeuses fêtes !

Avec l'aide de la mairie, un spectacle enchanteur est offert à l'ensemble des enfants. Il est suivi d'un chaleureux goûter... Joyeux Noël à tous!

A la rentrée des vacances de Noël, il faut se précipiter au pied du sapin pour commander pour leur classe. Bonne année !

A ce jour, l'APEEPD pense ponctuer la seconde partie de cette année scolaire avec...



 "Carnaval"

Défilé des élèves déguisés,



jugement de Monsieur Carnaval et goûter.

 "Fête de fin d'année"

L'Association envisage d'organiser la kermesse qui fête dans la joie et la bonne humeur la fin de l'année scolaire.



Pour organiser ces manifestations, nous ne sommes jamais trop nombreux... N'hésitez à venir nous apporter votre aide, vos idées et votre bonne humeur... Quêtez les informations, une réunion de préparation est toujours en vue sur le calendrier!

**CE SONT LES ENFANTS QUI SERONT CONTENTS!**





La nouvelle année 2007 va s'ouvrir à nous dans quelques semaines, à cette occasion le club du 3<sup>ème</sup> âge présente ses meilleurs vœux de santé, à tous ses adhérents et adhérentes, ainsi qu'à tous ceux qui liront cet article.

Voici le bilan d'activités 2006.

Cette année encore le club ne s'est pas endormi, quatre sorties organisées en collaboration avec nos amis de Bessens. Nous avons visité Barousse, puis il y a eu la visite de l'A380, combien intéressante ensuite journée vers Rocamadour. En nocturne le spectacle « Au fil de l'eau » à Valence d'Agen et pour clôturer la saison des promenades, une journée au Pas de la Case.

Il y a eu aussi les rencontres autour de la table avec bon nombre de repas préparés par les membres du club.

Cette année innovation « grande Mounjetado » qui a réuni les clubs de Dieupentale et Bessens, sans oublier la représentation du club au niveau fédéral avec nos valeureux pétanqueurs, le concours de belote et le Dico d'Or.

Projet pour 2007, une grande sortie de plusieurs jours est envisagée par nos deux clubs, bien entendu les retrouvailles autour de la table et pour financer tout cela nos deux grands lotos de mars et octobre auxquels vous êtes tous conviés et peut-être une mini-kermesse.

Permettez au nom du club que je représente de renouveler mes vœux de santé.

La Présidente

Ghislaine FELIPE

# LE CENTRE DE BUDO TRADITIONNEL

VOUS PROPOSE DE PRATIQUER LE JU-JITSU TRADITIONNEL ( Méthode WA-JUTSU )

EN RAISON DE TRAVAUX A LA SALLE DES FETES DE DIEUPENTALE LES ENTRAINEMENTS  
SE FONT A LA SALLE DES FETES de BESSENS le Mardi

ET A LA SALLE DES FETES D'AUCAMVILLE le JEUDI

## RENSEIGNEMENTS :

Tel : M. COUPAT : 05.63.64.34.26



柔術

Enfants de 5 ans à 12 ans 1/2 : Mardi de 18 h 30 à 19 h 45 (Bessens).

Ados et Adultes : Mardi de 19 h 45 à 21 h 30 (Bessens).

Jeudi de 18 h 30 à 19 h 45 (Aucamville 82).

Préparation aux grades : Jeudi de 19 h 45 à 21 h 30 (Aucamville 82).

# SCION DIEUPENTALAIS

**L**a société de pêche cette année a procédé à 5 lâchers de truites au lac pour pouvoir satisfaire ses adhérents, toujours plus nombreux, il a aussi été déversé 10 000 gardons au lac et au canal ainsi que quelques sandres.

Pour 2007 il est prévu :

*lâcher de truites au lac*

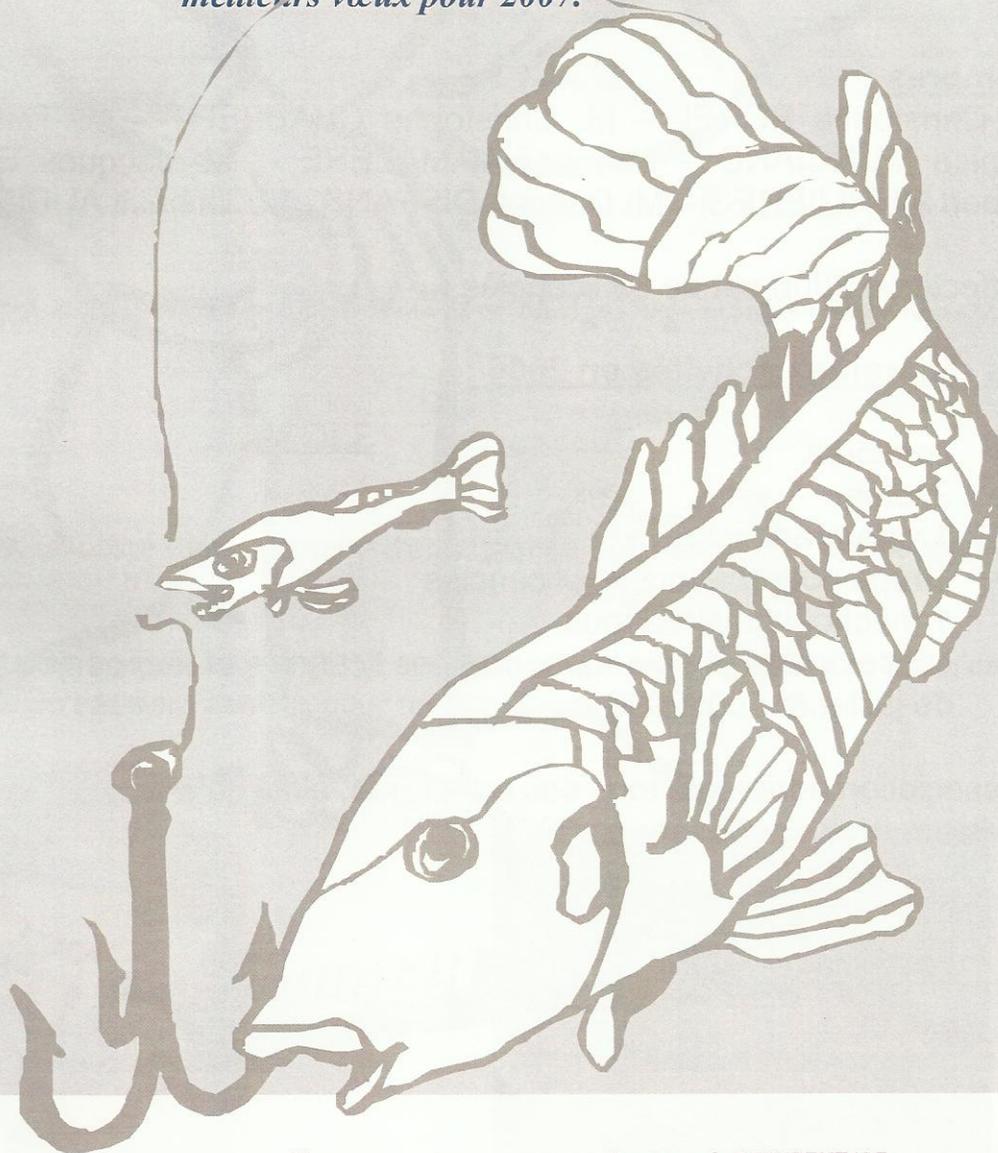
*un concours de pêche à la truite réservé aux sociétaires le 13 mai*

*un concours Départemental le 16 juin*

*Les cartes de pêche sont en vente :*

*Au café et à l'épicerie du village, à l'épicerie de Bessens et au café à Monbéqui.*

*La société adresse à tous ses adhérents ainsi qu'à tous les Dieupentais ses meilleurs vœux pour 2007.*



# BOULES DIEUPENTAISES

**L'Assemblée générale du 19 novembre 2006 a renouvelé son bureau.**

Ont été élus :

Président d'honneur  
Président  
Vice Président  
Trésorière  
Secrétaire  
Vice secrétaire

Monsieur Jean-Bernard LACAZE  
Monsieur Alain THOMAS  
Monsieur Michel JONGY  
Madame Christine DUHAMEL  
Monsieur William LEFRANC  
Monsieur Vivian CANESIN

## Membres :

M. Christophe BOREL – M. Christophe CHABBERT – M. Thierry OULIE - Mme Denise MURCIANO – M. René LAMAZERE - M. Jacques SANCE – Monsieur Gilbert OURMIERES - M. Damien DISPANS - M. Thibault AUDIBERT.

L'effectif en 2006 est de 59 licenciés.

## Les différentes activités en 2006 :

- concours
- 2 lotos
- 1 vide grenier
- 1 repas offert à tous les licenciés
- 1 méchoui ouvert à tous
- casse croûte et pétanque, pour les licenciés et leur conjoint, pendant les mois de juillet et août 2006

L'association adresse à tous ses adhérents, ainsi qu'à tous les dieupentais, ses meilleurs vœux pour l'année 2007.

**VENEZ NOUS REJOINDRE**

**Le bureau et son président.**



L'assemblée Générale de l'A.C.C.A. a eu lieu le dimanche 25 juin 2006 à 10 heures en présence de 29 chasseurs (présents ou représentés).

Le Président présente le rapport moral au cours duquel il indique que les effectifs de la société ont été de 35 chasseurs au cours de la saison écoulée ; que 8 battues ont été organisées ainsi que 2 lotos, 3 jours de ball-trap et 2 repas.

700 pièces de gibier ont été lâchées au cours de la saison.

La situation financière présentée par M. CAMPERGUE laisse apparaître un excédent important, preuve de la bonne gestion de la société.

Après tirage au sort le bureau a été constitué comme suit :

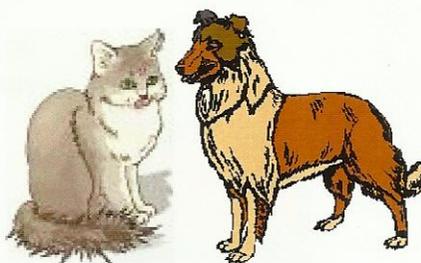
Président	Michel JONGY
Vice Président	Didier RIBES
Secrétaire	Jacques LAVILLE-MURAT
Secrétaire Adjoint	Nathaël GENDRE
Trésorier	Jean Jacques CAMPERGUE
Trésorier Adjoint	André TURLAN
Membres	Raymond AUDIBERT Jean Luc DIMARCH

**Loto à Bessens le 4 mars 2007 à 15 heures**

**Loto à Bessens le 4 février 2007 à 15 heures**

# ASSOCIATION GARDE ANIMAUX

## VACANCES ( A G A V )



**L**'Association a pour but de mettre en relation des personnes qui possèdent des animaux et qui souhaitent échanger la garde de ceux-ci pendant leurs vacances, un déplacement professionnel ou une hospitalisation.

Nous essaierons de trouver quelqu'un près de chez vous qui pourra s'occuper de votre animal et vous garderez le sien quand il en aura besoin :

↔ Le chat pourra rester chez lui, une personne viendra le nourrir.

↔ Le chien ira au domicile des gens et il pourra jouer avec leur animal.

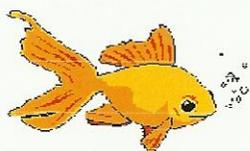
↔ Les lapins nains, les cochons d'inde, les poissons ou les oiseaux peuvent aussi être gardés.

La seule participation financière demandée c'est l'adhésion à l'Association et l'échange de gardes entre les propriétaires d'animaux est gratuit.

Nous avons des demandes sur tout le Tarn et Garonne ainsi que la Haute-Garonne, plus les gens appelleront plus il y aura de choix pour les échanges, merci d'en parler autour de vous.

Nous recherchons des personnes qui aiment les animaux même si elles n'en ont plus et qui désirent en garder.

# CONTACTEZ-NOUS AU 06 84 12 74 60



# Association Dieupentalaise Dessin et Peinture

## 1 - ACTIVITES 2005/2006

**D**ans la salle du conseil Municipal vernissage des œuvres « JEUNES ARTISTES » Damien VILLIERES et Enzo ALVES.

Fin des travaux de la fresque avec réalisation du blason et de la décoration de la porte « accès au village »

Visite de l'exposition œufs de Pâques à Saint Antonin

Le mauvais temps a perturbé l'inauguration de la fresque ainsi que l'animation costumée et son repas médiéval.

Participation aux journées du vin à la cave de Saint Sardos (décoration du hall d'exposition)

Exposition salle des fêtes de Savonès lors du vide grenier (action communale de l'association)

*Dans le cadre de la manifestation artistique « viens peindre dans mon village » organisée par*

*la Mairie d'Axillat Madame Irène TREIL fut récompensée par le « Prix du public »*

## 2- OBJECTIFS 2006/2007

- Séances de dessin et Peinture en atelier le mardi hors période scolaire de 14 h 30 à 16 h 30 et de 18 heures à 20 heures.
- Présentation des œuvres en mai à la salle des fêtes, réalisées par les membres de l'association dont on peut espérer que cette manifestation sera encore plus riche en émotion.



*L'Association adresse à tous ses adhérents mais également à tous les Dieupentalais les meilleurs vœux pour 2007.*

J.C BENABEN

## NOUVEAUX HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
de 13 h 30 à 17 h 30

Le Mercredi de 9 h à 12 h

Le Samedi de 9 h à 12 h

**Fermeture le mercredi après-midi  
et le samedi après-midi.**

Mairie : ☎ : 05.63.02.50.00

Fax : 05.63.02.87.65

Messagerie : mairie-dieupentale@info82.com

### Tarifs communaux

Location de la remorque-benne 20 € / jour

#### Divers :

Photocopie 0.15 € / feuille

Télécopie 2.29 € /feuille

Repas de cantine / garderie 2.84 €

Heure de garderie 1.23 €

#### Groupe Scolaire

École maternelle publique mixte : rue Cap Del Barry

Dieupentale : ☎ : 05.63.64.31.73

Ecole primaire publique mixte : rue Cap Del Barry –

Dieupentale : ☎ : 05.63.64.34.70

#### **Ramassage des ordures ménagères :**

Lundi et jeudi matin (sacs gris) et le vendredi  
matin (sacs jaunes - très tôt)

### Services et adresses utiles

**Trésor Public** : Place du Parvis Grisolles :

☎ : 05.63.67.30.12

**Compagnie Générale des Eaux** – 7 rue de Lunel-

Grisolles : ☎ : 0.811.902.903

**EDF/GDF** : rue de Lunel - Grisolles

☎ : 05.63.27.12.70

**Point relais ANPE** – 9, rue François Faugères-

Grisolles : ☎ : 05.63.27.05.70

**Centre des Impôts de Montauban**

436, rue Edouard Forestié – BP 620

82080 MONTAUBAN Cedex

☎ : 05.63.21.57.00

☎ : 05.63.21.57.01

Courriel : [cdi.montauban@dgi.finances.gouv.fr](mailto:cdi.montauban@dgi.finances.gouv.fr)

**DDE Montauban** ☎ : 05.63.91.60.80

Horaires d'ouverture du bureau de poste

**Fermé le lundi, toutefois, la levée du courrier  
est assurée.**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

de 9h30 à 12h00

de 14h00 à 16h00

samedi : de 8h15 à 11h00

#### Déchets verts :

Ramassage se fera le **jeudi tous les 15 jours**. Il est impératif que les déchets soient mis en sacs ou en fagots n'excédant pas 1 mètre.

Pour ceux qui le désirent, vous pouvez les porter au quai de transfert.

☐ Ferrailles, huiles usagées, « monstres » :

Quai de transfert, chemin de Lapeyrière –

☎ : 05.63.64.49.80

#### ➤ **Horaires d'ouverture :**

le lundi au vendredi : 14 h à 18 h

Samedi de 9h00 à 12h00 – 14h à 17h

**Gravats : faire appel à un professionnel pour leur évacuation**

## ASSISTANTES MATERNELLES

NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	TELEPHONE
ARNOLDO	Carole	12 route de Toulouse	82170 DIEUPENTALE	05.63.26.35.20
BURGHARDT	Nathalie	7, Lot. des Boulbènes	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.66.18
CARLES	Béatrice	55, chemin de la Fraysse	82170 DIEUPENTALE	05.63.64.39.91
DEVAY	Michèle	100, chemin de Margastau	821700 DIEUPENTALE	05.63.26.54.36
JAILLOT	Christiane	6, Lot de l'Oliveraie	82170 DIEUPENTALE	06.81.22.44.52
LAKSSIOUER	Fatima	28, avenue Général Larroque	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.68.71
LEFRANC	Sandrine	4 Lotissement des Cerisiers	82170 DIEUPENTALE	05.63.27.68.85
MACEDO	Marylène	1295 rue des Boulbènes	82170 DIEUPENTALE	06.13.04.06.47
MARROU	Nadine	40 bis rue du Général Larroque	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.87.09
SOUM	Sylvette	2, cité la Boulbène	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.55.93
VIAL	Nadine	8, Lot des Cerisiers	82170 DIEUPENTALE	05.63.27.70.04

# Nos entreprises et nos commerces ...

**GARAGE G.D.S.**  
 Mécanique  
 Poids Lourds  
 Tourisme  
 RN 113 - Dieupentale - 82170 GRISOLLES - ☎ 63.02.52.23



**ANTAVIA**  
 Part 145 FR.145.094 - Far 145.X2VY2230

Salon de Coiffure Hommes et Dames  
 Virginie RUDA-SEGUY  
 4, place de la Poste  
**Tél. 05 63 26 00 26**



**Virginie Coiffure**  
 DIEUPENTALE



**PROXI**  
 si proche et tellement complice !

**LAVERIE AUTOMATIQUE**  
 « le lavoïr »  
 Machines 8,10 et 18 Kilos,  
 Séchoirs  
**OUVERT 7/7 DE 8H30 à 20H00**  
 4, route de Toulouse  
 DIEUPENTALE



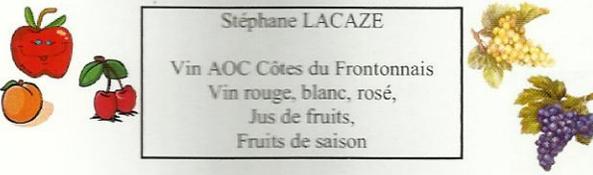
**NICOLAS CUQUEL**  
 ENTREPRISE DE MAÇONNERIE & CARRELAGES  
 TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE  
 RÉNOVATION - TOITURES  
 40, bis avenue du Général Larroque - 82170 Dieupentale  
**Tél. 06 82 57 95 13**

D.F.R. FRUITS ET LEGUMES  
 Gros - Demi gros  
**1400 rue des Boulbènes**  
**82170 DIEUPENTALE**  
 MARCHÉ VERT  
 2 Av du Président Kennedy  
 31330 GRENADE



**Boulangerie Pâtisserie**  
 COULON Eric  
**DIEUPENTALE**  
**TEL. 05.63.02.52.18**

**Domaine du Parc**  
 Stéphane LACAZE  
 Vin AOC Côtes du Frontonnais  
 Vin rouge, blanc, rosé,  
 Jus de fruits,  
 Fruits de saison



Vente directe à la propriété, Ouvert 7  
 165 chemin de Margastau 82170 Dieupentale  
 Portable: 06.09.64.89.00. Téléphone-fax: 05.63.02.52.38.

**LOCATIONS MIEUBLÉS MARGASTAU**  
 CLEAVANCES  
 Lieu dit La Garouille  
 82170 DIEUPENTALE  
 ☎ 05 63 30 25 40  
 ou 06 18 02 32 27  
 fred.calandra@wanadoo.fr



Antiquités  
 Bibliothèques  
**Le Manoir**



Bibliothèques sur mesure  
 dans boiseries anciennes  
 Meubles Directoire et XVIII<sup>ème</sup>  
 Jean-Claude Dauriac  
 Le Manoir  
 82170 Dieupentale R.12. 113  
 Celléphones 05 63 02 50 94  
 06 08 47 35 53  
 K.C. Dauriac  
 A 300 02 808 09 à 007

**TRAITEUR ASIATIQUE. PLATS CUISINÉS A EMPORTER.**



Madame TRINH HIEN  
 6 ROUTE DE TOULOUSE  
 82170 DIEUPENTALE  
 TEL: 05 63 27 64 15

**Ent. Thierry OULIÉ**  
 MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
 RAVALEMENT DE FAÇADE  
 A L'ANCIENNE  
 CHARPENTE  
 COUVERTURE



**82170 DIEUPENTALE**  
**05 63 02 58 91**

**TOURRET**  
 Bernard TOURRET

Ravalement de façades, revêtements muraux et sols  
 Vitrage isolant de rénovation  
 Peinture décorative

82170 DIEUPENTALE — Tél : 05.63.64.41.06  
 Port. : 06.08.63.01.18



**SPEED CARS RACING**  
 38 av General Larroque 82170 DIEUPENTALE  
 Tel : 05.63.27.76.47

**SPECIALISTE VOITURES ALLEMANDES**  
 ENTRETIEN REPARATION  
 CARROSSERIE / CLIMATISATION

**Le Maire et son Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année 2007**

